

Conseil d'administration du 28/05/2021

NOUVELLE STRATEGIE DU SUIVI DE L'INVENTAIRE

Explication de la démarche :

Au début de l'année 2021, nous avons fait appel à un consultant de la société P2N Invest pour analyser le suivi de l'inventaire à Lyon 2 et entamer une réflexion globale sur la manière de traiter l'inventaire la plus efficace et la moins chronophage possible.

Il a mis en valeur la nécessité de diversifier notre méthode de gestion, basée jusqu'à présent sur l'attribution d'un numéro d'inventaire unique et son suivi dans SIFAC. Cette méthode mise en place par l'inventoriste RANE en 2013 n'a pas pu être appliquée complètement car elle se révèle trop chronophage pour les équipes en charge de l'inventaire physique.

Fort de son expérience dans le domaine, La société P2N Invest a proposé 3 moyens de suivre les immobilisations :

1°) Suivi par code-barres pour les matériels informatiques, audiovisuels, certains mobiliers (armoires fortes...) et d'autres matériels importants.

2°) Suivi par listings édités chaque année pour les matériels et outillages non étiquetables, logiciels, Bâtiments, travaux, etc...

3°) Gestion de sortie automatique : Mobiliers de peu de valeurs, petit travaux de maintenance, matériels divers difficiles à suivre, ou pour lesquels nous n'avons pas d'information.

NB : Les sorties automatisées ont pu but d'alléger la gestion de l'inventaire et pas de s'y substituer. Il convient de poursuivre le suivi physique des biens dans toute la mesure du possible par rapport aux éditions de l'agence comptable. Cette nouvelle gestion permet d'éviter de perdre trop de temps sur des éléments non significatifs tout en restant le plus proche possible de la réalité.

Les périodes proposées ont été fournies par la DIMMO et la DSI sur la base de leur connaissance de la durée de vie des biens ou de leur période de renouvellement en usage. Ces méthodes de gestion seront appliquées à toutes les composantes de l'université.

L'Agence comptable devra gérer les sorties automatisées en accord avec l'ordonnateur sur base de fiche de sorties.

Proposition de gestion automatisée pour la DIMMO (applicable par les composantes)

NATURE DES IMMOBILISATIONS	DURÉES amortissement Validée CA	Proposition de la méthode de gestion des sorties automatisées	DURÉE proposée Par la DIMMO
Aménagements de terrains	10 à 20 ans	Suivi par liste d'inventaire	Pas de sortie auto.
Bâtiments (intégration)	30 ans	Suivi par liste d'inventaire	Pas de sortie auto.
Constructions légères (maçonnerie, menuiserie, carrelage...)	20 ans	Sortie automatique après amortissement	20 ans
Ravalement de façades	20 ans	Sortie automatique après amortissement	20 ans
Travaux toiture et étanchéité	20 ans	Sortie automatique après amortissement	20 ans
Travaux électrique sur bâtiment	20 ans	Sortie automatique après amortissement	20 ans
Plomberie / Sanitaires	20 ans	Sortie automatique après amortissement	20 ans
Travaux ascenseurs	20 ans	Sortie automatique après amortissement	20 ans
Installations techniques divers (chauffage, clim...)	10 à 15 ans	Sortie automatique après amortissement	10 à 15 ans
Aménagement intérieur des locaux (peinture, sols..)	10 ans	Sortie automatique après 1,5 x durée d'amortissement	15 ans
Matériel industriel	10 ans	Sortie du matériel non inventorié après 1,5 x durée d'amortissement	15 ans
Matériel pédagogique	5 à 10 ans	Sortie du matériel non inventorié après amortissement	10 ans
Outillage	5 ans	Sortie du matériel non inventorié après 2 x durée d'amortissement	10 ans
Matériel de transport	5 ans	Suivi par liste d'inventaire	Pas de sortie auto.
Mobilier	10 ans	Sortie du mobilier non inventorié après 1,5 x durée d'amortissement	15 ans
Autres matériels	5 à 10 ans	Sortie automatique après amortissement	10 ans

Proposition de gestion des matériels achetés par la DSI (applicable par les composantes)

NATURE DES IMMOBILISATIONS	DURÉES amortissement Validée CA	Proposition de la méthode de gestion des sorties automatisées	DURÉE proposée Par la DSI
PC Fixe et PC Portable	5 ans	Suivi par code-barres	Pas de sortie auto
Logiciels divers	3 ans	Suivi par liste	Pas de sortie auto.
Petit matériel informatique (Carte mère, RAM, Disque dur ...)	5 ans	Sortie automatique après amortissement	5 ans
Petit matériel audio-visuel, Matériel pédagogique, etc....	5 ans	Sortie automatique après amortissement	Sortie après amortissement
Gros matériel (onduleurs...)	5 ans	Sortie du matériel non inventorié après 3 x durée d'amortissement	15 ans
Serveur	5 ans	Suivi par liste	Pas de sortie auto
Matériel pour le réseau (Catalyst/switch /bornes WIFI...)	5 ans	Sortie du matériel non inventorié après 2 x durée d'amortissement	10 ans
Boitier UBICAST Miris box mini	5 ans	Suivi par liste	Pas de sortie auto.
Tablettes	5 ans	Sortie automatique après amortissement	5 ans
Vidéoprojecteurs	5 ans	Suivi par liste	Pas de sortie auto.
Moniteurs, écrans	5 ans	Sortie du matériel non inventorié après 2 x durée d'amortissement	10 ans
Installations divers : Fibre optique	10 ans	Suivi par liste	Pas de sortie auto.

(*) Apurement des biens non pris en charge ou en écart persistant après 5 ans suivant la fin de l'amortissement.

Exemple : Un PC de 2011, fini d'amortir en 2016 doit sortir de l'inventaire en 2021 s'il n'a pas été retrouvé entre temps (Idem pour Tous les matériels de la DSI)